



Amicale Française des Arbitres du Cyclisme

**Rapport moral du secrétaire de l'Amicale Française des Arbitres du Cyclisme
lors de l'Assemblée Générale du dimanche 19 octobre 2008
à Lille (hôtel Ibis Lille Gare).**

Chers amicalistes,

Bienvenue chez les ch'tis !

Et oui, l'année dernière à Lyon, lorsque nous avons choisis Lille pour notre prochaine destination pour notre Assemblée Générale annuelle, nous étions loin d'imaginer que nous aurions devancé Dany Boon pour venir à la rencontre de cette région du nord de la France.

L'accueil ainsi que la journée et la soirée d'hier nous ont encore prouvé que dans le Nord on sait recevoir.

A propos d'accueil, je tiens à remercier Emmanuel DENAVEAU pour les premières démarches réalisées cet été pour préparer cette Assemblée Générale à Lille. Puis la relève a été réalisée par Régis FIGOUREUX qui nous a préparé ce petit week-end nordiste fort sympathique aidé à distance par notre secrétaire adjoint, Norbert JEANNEAU.
Bravo à eux trois.

Il y a trois ans, nous nous retrouvions au siège de la Fédération Française de Cyclisme, le dimanche 18 décembre 2005, pour la première Assemblée Générale de notre Amicale. L'Assemblée constitutive avait eu lieu, un an auparavant, le samedi 20 novembre 2004, toujours à Rosny sous Bois.

80 personnes étaient présentes, pour la création de l'A.F.A.C, et lors de notre première Assemblée Générale, 23 adhérents étaient présents sur les 55 adhésions de l'année 2005.

L'année suivante, en 2006, 43 adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale de Nantes, sur les 80 adhésions.

Enfin, l'année dernière, en 2007, 25 adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale de Lyon, sur les 97 adhésions.

Cette année, en 2008, nous sommes 29 adhérents présents aujourd'hui sur les 98 adhésions.

Comme vous aviez pu le lire dans le premier procès verbal de l'Assemblée Générale, ainsi qu'au dos de votre carte d'amicaliste, la mise en place de cette amicale avait pour objectifs :

- de coordonner l'action des arbitres du cyclisme français recevant des désignations de la Commission Nationale du Corps Arbitral (C.N.C.A.) de la Fédération Française de cyclisme (F.F.C.) pour officier sur les épreuves du calendrier national ou international,
- d'émettre auprès des instances dirigeantes toutes sortes de propositions d'évolution sur le fonctionnement du corps arbitral et sur les règlements,
- de respecter et faire respecter la lettre et l'esprit des lois du cyclisme de compétition,
- d'améliorer et de perfectionner le fonctionnement du corps arbitral français de cyclisme,
- d'organiser des conférences, des voyages récréatifs ou autres réunions amicales,
- de créer et de développer entre ses membres des liens de bonne camaraderie, d'entraide réciproque, de fraternité, de bonne humeur et convivialité.

Ce sixième point est bien réel et nous permet, chaque année maintenant, de nous retrouver en dehors d'une désignation d'arbitre.

Depuis 3 ans, notre souhait, est de faire connaître l' A.F.A.C à une très large population d'arbitre, puisque la modification de nos statuts (notamment l'article 5) permet, maintenant, d'adhérer en ayant uniquement une licence FFC d'arbitre de l'année en cours.

Ainsi, comme je vous l'indiquais tout à l'heure, 96 arbitres ont adhéré en 2008 à l'A.F.A.C.

96 adhérents qui proviennent des différentes disciplines du cyclisme et à des niveaux variés d'arbitrage :

Cyclisme traditionnel :	90 (+3)	International UCI :	17 (-2)
BMX :	3 (=)	Fédéral ou National UCI :	36 (+7)
VTT :	5 (-1)	National FFC :	44 (-5)
		Régional :	1 (+1).

Pour votre gouverne, la répartition géographique par régions est la suivante :

Alsace :	1	Aquitaine :	5	Auvergne :	1
Bourgogne :	3	Bretagne :	22	Champagne Ardenne :	2
Corse :	0	Côte d'azur :	2	Franche Comté :	0
Ile de France :	6	Languedoc Roussillon :	2	Limousin :	1
Lorraine :	3	Midi Pyrénées :	5	Normandie :	8
Nord pas de Calais :	6	Orléanais :	1	Pays de la Loire :	12
Picardie :	4	Poitou Charentes :	7	Provence :	1
Rhône alpes :	5	Guyane :	1		

... / ...

Rien qu'en évoquant la répartition par région, vous pouvez constater que le plus grand nombre d'amicalistes se situent sur la façade Atlantique et Nord du territoire français. Le nombre de présents (29) à cette Assemblée Générale en comparaison à l'année dernière à Lyon (26) explique cela en partie. Il y a aussi le fait qu'aujourd'hui se déroule le chrono des nations en Vendée, grand consommateur d'amicalistes de l'A.F.A.C.

A leur adhésion chaque adhérent a reçu, sa carte de membre actif (de couleur jaune) grâce à Yann ROBIC, notre imprimeur et trésorier adjoint.

Depuis octobre 2005, l'A.F.A.C a adhéré à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M) nous permettant ainsi de rejoindre les principales structures (commissions et amicales) de l'arbitrage français.

A la demande de son président (Michel DAILLY), un représentant ou plutôt une représentante de notre amicale, Francine RENARD, a participé à l'Assemblée Générale électorale de l'A.F.C.A.M du 3 février 2006.

Francine vous donnera tout à l'heure, les principales informations qui ont été données lors de l'Assemblée Générale de l'A.F.C.A.M. du 22 février 2008.

Nous avons évoqué, la mise en place d'un site internet pour notre amicale, lors de notre précédente Assemblée Générale. Celui ci va enfin voir le jour, grâce à Emmanuel LACOTTE.

Ce projet très intéressant à mettre en place va être à votre disposition à l'adresse suivante : www.afac-cyclisme.fr

Cet outil doit être utilisé par l'ensemble des amicalistes afin qu'il devienne par la suite votre site préféré.

Emmanuel aura l'occasion en fin d'assemblée de vous le faire découvrir. A vous de le faire vivre !!!

Comment ? Grâce à vos idées, vos suggestions, vos articles provenant de vos journaux régionaux...

Notre quatrième année de fonctionnement vient de s'écouler, après trois années de mise en place, mais nous devons continuer à faire vivre notre association à l'image des premiers week-ends récréatifs nantais et lyonnais et de celui de Lille que nous vivons actuellement. J'ai juste un petit regret, j'espérais que cette année la barre des 100 adhérents aurait été dépassé (année olympique oblige).

Mais je reste optimiste et ce n'est que partie remise pour 2009 en espérant que chaque adhérent 2008 face connaître dans son entourage notre association à d'autres arbitres et viennent à leur tour nous rejoindre.

J'arrive maintenant au terme de ce quatrième rapport moral de l'A.F.A.C, je vous remercie de votre attention et laisse à nouveau la parole à notre vice-président, Gérard LEFAIVRE, en n'oubliant pas de dédier cette allocution, à notre ami disparu, Michel BERNON. Rappelez vous il nous avait apporté son aide avec son épouse (Léa) à Nantes pour préparer la salle du Comité Régional des Pays de La Loire.

Eric PUREN.